

# CHANTIER A ASSENS ROUTES CANTONALES 442, 443 ET 444



## — TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Mesdames, Messieurs,

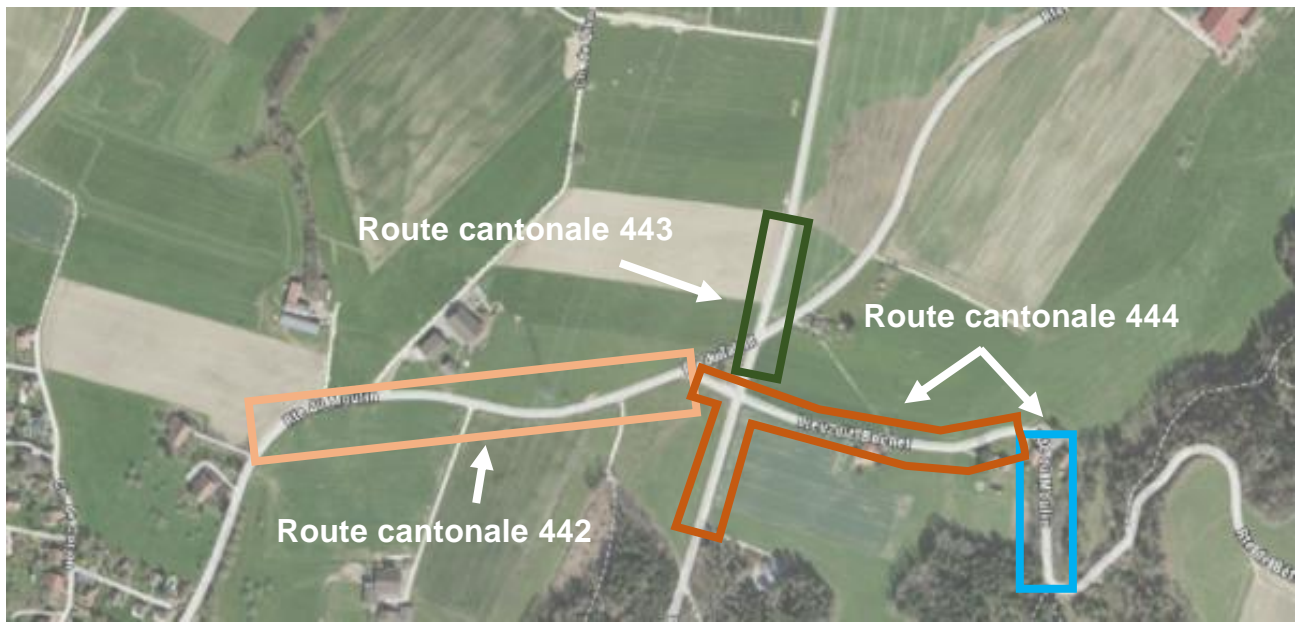
La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'État de Vaud va entreprendre le réaménagement du carrefour Mont Sofflet situé au croisement des routes cantonales 442, 443 et 444, ainsi que la réfection de la chaussée. Ci-dessous, le périmètre concerné.



**Les travaux se dérouleront sur 6  
mois de la manière suivante**

- Travaux de préparation
- Déconstruction et reconstruction de la route cantonale 443 depuis l'accès à la déchetterie communale y compris la branche en direction de Malapalud au carrefour du Mont Sofflet
- Déconstruction et reconstruction des routes cantonales 443 et 442, y compris le carrefour du Mont Sofflet et la route cantonale 444 jusqu'au Moulin d'Assens
- Remplacement des collecteurs de récolte des eaux de chaussée et entretien ponctuel de la chaussée
- Suppression de la branche nord direction Assens de la route cantonale 442 en direction de la route cantonale 443 et remplacement par une piste piétonne

## Secteurs concernés



	mars.23	avr.23	mai.23	juin.23	juil.23	été 2024
Phase 1						
Phase 2						
Phase 3						
Phase 4						
Enrobés: couche de liaison						
Enrobés: couche de roulement						

## AVIS AUX RIVERAINS DIRECTS DU CHANTIER

Les travaux seront réalisés par phases sous réserve des conditions météorologiques. Ils débuteront le **20 mars 2023** pour s'achever en **juillet 2023**. Les secteurs seront fermés à la circulation selon les phases présentées ci-dessus et des déviations seront mises en place.

Une intervention complémentaire sera réalisée en **été 2024** pour la pose de la dernière couche de revêtement sur la chaussée.

Certains travaux pourront se dérouler de nuit et le week-end, avec fermeture de la route, pour la pose des revêtements bitumineux en été 2023 et en été 2024.

Les usagers et usagers de la route sont instamment priés de se conformer à la signalisation mise en place et de faire preuve de prudence.

Conscients des désagréments ainsi causés, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

La direction générale des travaux